Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023
ID : 060-216001511-20230327-27032023_001-BF

MAIRIE DE CHOISY-LA-VICTOIRE

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif 2022 est excédentaire de 107 485.93 € en fonctionnement due au report des années précédentes et excédentaire de 16 957. 87 € en investissement due au report des années précédentes.

SECTION		CA 2022	CA 2021
FONCTIONNEMENT	Dépenses	190 684.40 €	205 368.71 €
	Recettes	213 803.65 €	216 530.69 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	84 484.99 €	113 900.96 €
	Recettes	130 189.31 €	74 032.07 €

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif des chapitres budgétaires

A) <u>LES DEPENSES</u>

1) Charges à caractère générale (chapitre 011)

Les charges à caractère générale sont en hausse. Celle-ci est due principalement à l'augmentation du coût de l'énergie mais aussi au premier entretien du tracteur et au coût des fêtes et cérémonies qui ont pu reprendre cette année après 2 ans de crise sanitaire. Enfin, le coût des prestations fournies par l'Agglomération de la Région de Compiègne pour l'instruction de nos demandes d'autorisation d'urbanisme a fortement augmenté puisque le nombre de dossier instruit en 2021 avait très largement augmenté également (à savoir que la cotisation se divise en une part fixe payée l'année en cours et d'une part variable selon le nombre de dossiers payée l'année suivante).

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont stables malgré les diverses augmentations qui ont eu lieu au cours de l'année. Cela s'explique par le fait du passage à demi-traitement de certains salaires.

3) Subventions et participations (chapitre 65)

Les charges sont diminution qui s'explique par la baisse de la participation de la commune au syndicat scolaire et à la diminution des subventions accordées aux associations devant désormais complétées un dossier de demande complet pour en bénéficier.

4) Charges financières (chapitre 66)

Plus aucun prêt n'est en cours depuis 2018 donc aucune dépense à ce chapitre.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023
ID : 060-216001511-20230327-27032023_001-BF

B) LES RECETTES

5) La fiscalité

Les contributions directes sont en légère hausse ainsi que nos attributions de compensation émanant de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées. Le fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5000 habitants est aussi en hausse cette année.

6) Les dotations et participations

Recettes stables pour cette année. Mais rappelons qu'en 2020 et 2021, la commune dépassée le seuil du potentiel fiscal permettant de percevoir le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle pour environ 18 000 € en 2019 et encore une fois cette année, la commune dépasse le seuil et n'a pas perçu ce fonds.

7) Produits de gestion courante

Ces produits sont en légère baisse suite au changement de locataire du logement communal.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, et des subventions.

C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement est en forte baisse. La commune a quand même investi dans son Église en effectuant des travaux d'urgence afin d'éviter l'effondrement d'un mur. Elle a également fait quelques menus travaux comme la construction d'un composteur communal et la réfection du terrain de boules du Parc Gaston et Christian DELAVENNE. Elle a également due racheter un morceau de trottoir rue Neuve et enfin remplacer les extincteurs de la mairie et acheter du matériel technique.

D) LES RECETTES

Le volume des recettes a fortement augmenté puisque la commune a reçu le fonds de compensation de la TVA de 2020 et 2021.
Elle a également perçu des subventions pour les travaux de l'Église au travers l'aide aux communes du Département de l'Oise, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de la Préfecture de l'Oise et de la fondation de la sauvegarde de l'art français. Concernant le composteur et le terrain de boules, la Communauté de Communes de la Plaine d'Éstrées a accordé son fonds de concours – aide aux petites communes.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023
ID : 060-216001511-20230327-27032023_001-BF

MAIRIE DE CHOISY-LA-VICTOIRE

Prévisions dépenses totales de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Ecarts
Montants total	011	28 860.25 €	35 207.70 €	6 347.45 €
	012	58 226.80 €	58 006.14 €	- 220.66 €
	022	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	65	83 708.98 €	76 327.35 €	- 7 381.63 €
	66	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	67	0.00 €	769.21 €	769.21 €
	014	20 302.00 €	20 374.00 €	72.00 €
	042	14 270.68 €	0.00 €	- 14 270.68 €
Montants globalisés avec les écarts		205 368.71 €	190 684.40 €	- 14 684.31 €

Prévisions recettes totales de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Ecarts
Montant total	70	3 434.00 €	3 708.34 €	274.34 €
	73	150 983.94 €	160 767.49 €	9 783.55 €
	74	38 957.92 €	39 014.04 €	56.12 €
	75	8 546.86 €	8 256.04 €	- 290.82 €
	76	5.94 €	0.89	- 5.05 €
	77	1 800.00 €	0.00 €	- 1 800.00 €
	013	331.35 €	2 056.85 €	1 725.50 €
	042	12 470.68 €	0.00 €	- 12 470.68 €
Montants globalisés avec les écarts		216 530.69 €	213 803.65 €	- 2 727.04 €

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/2023
ID : 060-216001511-20230327-27032023_001-BF

MAIRIE DE CHOISY-LA-VICTOIRE

Prévisions dépenses totales de investissement		CA 2021	CA 2022	Ecarts
Montants total	16	650.00 €	0.00 €	- 650.00 €
	20	564.00 €	0.0 €	- 564.00 €
	21	100 216.28 €	84 484.99 €	- 15 731.29 €
	040	12 470.68 €	0.00 €	- 12 470.68 €
	041	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montants globalisés avec les écarts		113 900.96	84 484. 99 €	- 29 415.97 €

Prévisions recettes totales de fonctionnement		CA 2021	CA 2022	Ecarts
Montant total	021	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	10	2 136.91 €	21 231.98 €	19 095.07 €
	13	42 496.92 €	42 484.80 €	- 12.12 €
	16	650 €	0.00 €	- 650.00 €
	1068	14 477.56 €	66 472.53 €	51 994.97 €
	040	14 270.68 €	0.00 €	- 14 270.68 €
	041	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montants globalisés avec les écarts		74 032.07 €	130 189.31 €	56 157. 24 €